Image not found or type unknown

Information sur crédit d'impôt compétitivité

Par **Julien Renaud**, le **11/04/2017** à **15:59**

Bonjour, je fait parti du CE de mon entreprise, en Mars 2015 mon employeur nous a présenté et fait signé lors d une réunion CE les devis pour travaux bénéficiant du CICE, en Mai 2016 lors du compte rendu annuel des comptes ils ont appliqué la défiscalisation complète des travaux ce qui leur a permis de ne pas payer d impôt et au contraire les impôts leur on redonné de l'argent et donc pour nous employer pas de participation au bénéfice

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés